



Attention!

Voleurs de salaire

Coûteux
congé
de paternité **NON**

Conférence de presse du 18 août 2020

**Exposé de Susanne Brunner, présidente de l'association des arts et métiers de Seefeld /
conseillère communale UDC**

Non à une perversion de notre système des assurances sociales

On tente de nous faire croire que le congé de paternité répond à une nécessité en politique familiale. Ce n'est qu'une grossière tromperie. Voyons donc exactement ce que l'on nous propose: la collectivité devrait, via une nouvelle assurance sociale, payer le temps qu'un père passe avec son enfant. Il s'agit ni plus, ni moins de la violation d'un tabou!

Nous avons mis en place dans notre pays des assurances sociales pour empêcher la pauvreté et la détresse: l'AVS contre la pauvreté dans la vieillesse, l'AI contre la pauvreté en raison d'une incapacité de travailler, l'assurance-chômage contre la pauvreté à la suite de la perte d'un emploi. Le congé de maternité offre aux mères protection et repos après la performance physique exceptionnelle que sont la grossesse et l'accouchement. En revanche, la naissance d'un enfant ne provoque certainement pas une situation de détresse chez le père. C'est plutôt le contraire qui est vrai! Il s'agit sans doute de la plus grande joie qu'un homme peut éprouver. Ce n'est donc certainement pas trop lui demander que de prendre deux semaines de la période de vacances à laquelle il a droit pour rester auprès de sa famille.

Lorsqu'une collectivité commence à financer des hommes jeunes et en bonne santé, les moyens lui manqueront tôt ou tard pour soutenir les éléments les plus faibles de la société. Or, c'est pour ces derniers que nous avons créé notre Etat social. Nous devons donc le protéger.

Un congé de paternité imposé par l'Etat est une perversion de notre système des assurances sociales. Nous risquons de commettre une erreur de fond. Voilà pourquoi je dis NON à ce congé de paternité imposé par l'Etat.